



Diversité CULTURELLE

Un atout *POUR LA*
citoyenneté

Trimestriel - 2018 - Janvier février mars - Numéro responsable : Patrick Verbeke - "Coordination-CRH" ASBL - Avenue Gevaert, 22 bis 2, 1332 GENVAL - Dépôt Mass Post Waive - N° d'agrément : 0911646

NOUVELLES DU SECTEUR

À la rencontre du 44F

Sur proposition de la Ministre de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Isabelle Simonis, le gouvernement est en voie de rencontrer l'article 44F du décret du 20 juillet 2000 déterminant les conditions d'agrément et de subventionnement des Maisons de Jeunes, Centres de Rencontres et d'Hébergement et Centres d'Information des Jeunes et de leurs Fédérations qui prévoit «une subvention pour un permanent équivalent temps plein supplémentaire». L'ensemble de 210 Centres de Jeunes bénéficieront donc d'un soutien renforcé à leur emploi avec l'octroi du financement d'au moins un équivalent mi-temps.



Cette mesure amorce par ailleurs l'octroi progressif, en 2018 et en 2019, de moyens leur permettant de financer un second emploi équivalent temps plein.

Les Centres de Jeunes avaient déjà reçu une bonne nouvelle à la fin de l'année 2017 qui ajoutait des moyens pour le fonctionnement. Ainsi cette nouvelle année est accompagnée d'un soutien au développement de l'emploi dans notre secteur.

Jusqu'à présent les Centres des Jeunes bénéficiaient d'un seul emploi de premier permanent tel que prévu dans le décret du 20 juillet 2000. Cet emploi est obligatoirement consacré au poste d'animateur-coordonateur. La plupart des associations ont développé leur cadre d'emploi autour de profil pédagogique, pour répondre à leurs missions. Cependant au fil des années, d'autres besoins sont apparus au sein des associations, notamment liés à la

professionnalisation du secteur et la complexification dans la gestion des associations. Cela a fait apparaître un besoin impérieux de pouvoir renforcer les équipes par l'engagement de personnel à vocation administrative (secrétariat ou comptable) ou logistique (personnel de cuisine ou d'entretien pour les Centres de Rencontres et d'Hébergement par exemple).

L'enveloppe dédiée à ces mesures sera ainsi portée à un peu plus de 5 millions d'euros dès 2018.

Nous profitons de cet espace pour remercier Madame la Ministre pour l'effort qu'elle a fait pour chercher les subsides et nous encourageons son cabinet à poursuivre dans leur démarche afin d'appliquer cet article entièrement avant la fin de la législation actuelle.

SOMMAIRE

- 2 NOUVELLES DU SECTEUR
- 4 NOUVELLES DES CENTRES
- 6-8 LE DOSSIER:
MIXITÉ CULTURELLE
- 10 OUTILS PÉDAGOGIQUES
- 11 WEB UTILE
- 12-13 ÉCHOS DES RÉUNIONS
- 14 AGENDA
- 15 LE PROUST

CRH&co est édité par la
Coordination-CRH ASBL
Avenue Gevaert, 22 - 2,
1332 Genval.
Tél.: 02/354.26.24
coordination@coordination-crh.be
www.coordination-crh.be

Editeur responsable:

Tanguy Vandeplass
Avenue Gevaert, 22 - 2,
1332 Genval.

Comité de rédaction:

Mathias Pollet
Émeline Cornet
Ana Etxaburu
Yves Reinkin
Laure Gengoux

Mise en page et graphisme:

Alain Muyshondt

Crédits photos:

Pixabay.com/Creative Commons CC0

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la Coordination-CRH gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du magazine. Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la Coordination-CRH et de les en avertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Coordination-CRH. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Coordination-CRH.

L'ÉDITO



2018 l'année de la RÉUSSITE

Bonjour à toutes et tous,
L'équipe de la Coordination-CRH, ses membres et son Conseil d'Administration vous souhaitent une excellente année 2018. Qu'elle vous soit riche de projets, de relations humaines, de bonne santé, de solidarité et de réussite. Bonne année encore !

Qui dit « nouvelle année » dit bien souvent « bilan et résolutions ». Et c'est exactement ce que nous avons fait : nous poser les bonnes questions et trouver des solutions. Nous avons notamment réalisé que nous pouvions encore améliorer cette belle revue que vous tenez en main, le CRH&co. Deux principaux changements seront effectifs dès 2018. Premièrement, la périodicité passera d'une revue bimestrielle à une trimestrielle. Concrètement, sur une année, au lieu de recevoir six numéros vous en recevrez quatre. Rangez vos mouchoirs, cette décision ne vous rendra que plus heureux. En effet, nous préférons de loin privilégier la qualité à la quantité. Ce qui nous amène au deuxième changement : la structure de la revue. Afin de traiter les thématiques de manière plus approfondie, le dossier contient dorénavant une page de plus. Tandis que l'agenda en compte une de moins. Deux autres rubriques se voient métamorphosées : « Du côté parlementaire » se transforme en « Nouvelles du Secteur » et « La rencontre des CRH » devient « Nouvelles des Centres ». N'hésitez donc pas à nous partager vos impressions.

Pour ce premier numéro de l'année, nous vous proposons la thématique de « la richesse de la diversité culturelle ». Ça tombe bien, 2018 est l'Année européenne du patrimoine culturel. Et cette richesse du patrimoine n'aurait évidemment pas été possible sans les migrations et la mixité des peuples qui en découle... Bonne lecture.

Ana Etxaburu

Coordinatrice de la Coordination-CRH ASBL

NOUVELLES DES CENTRES

Focus sur Le Fagotin

1. Qu'est-ce que Le Fagotin ?

Le Fagotin est une Ferme d'Animation et une Maison de la Nature depuis 1995. C'est aussi un Centre d'Hébergement d'une capacité de 55 lits, créé en 2015. Il est situé à Stoumont, aux portes de l'Ardenne, dans le magnifique Parc Naturel des Sources.

2. Qu'est-ce qu'une ferme d'animation ?

Une ferme d'animation propose une approche active du monde animal et végétal et la (re) découverte de certaines pratiques telles que la traite des chèvres, la fabrication du fromage et du pain, la cuisine sauvage... L'intérêt d'une ferme d'animation est de recréer un lien entre le public et le monde du vivant. Notre fondement lors des animations à la ferme ou dans la nature : l'intégration de chaque personne à son environnement naturel dans une démarche d'inclusion sociale et culturelle.

3. Étant basé à Stoumont, Le Fagotin a-t-il souvent l'occasion d'accueillir un public pluriculturel ?

Le Fagotin accueille des écoles et des groupes provenant de tous horizons et comprenant ou pas un public pluriculturel. Nous avons déjà reçu, entre autres, le Centre d'Action Laïque, une école coranique, des groupes issus de l'aide à la jeunesse, la Ligue Braille, des écoles européennes... Le Centre d'Hébergement est équipé de treize chambres et de pièces communes ainsi que d'une terrasse et de grands espaces extérieurs. De plus, notre rez-de-chaussée est entièrement équipé pour les PMR. Le centre est ouvert à toutes cultures et nous accueillons des personnes venant de partout en Belgique et même de l'étranger. La venue de ce public étranger a été grandement favorisée par notre présence sur des plateformes telles que *Booking* ou *Airbnb*.

4. Comment favorisez-vous la rencontre et l'échange entre les individus, les groupes sociaux et les cultures, dans toute leur diversité (conditions d'agrément des Centres et des Organisations de Jeunesse) ?

Notre structure permet de recevoir plusieurs groupes à la fois. En été par exemple, nos stagiaires en internat



côtoient des personnes porteuses de handicaps en même temps que des familles ou une organisation de jeunesse. Tout ce petit monde partage les repas et les soirées durant lesquels les échanges se créent. Notre regard est également tourné vers les habitants du village et alentours grâce au GAC (Groupe d'Achat en Commun) qui les réunit tous les vendredis. Ici, l'alimentation et le développement durable, les gestes simples, les liens sacrés avec le vivant, sont autant de thèmes essentiels qui surgissent dans les conversations de manière naturelle. Nous saisissons ces opportunités pour éveiller les consciences et recentrer la place de l'homme dans son environnement.

5. Comment tenez-vous compte de la mixité culturelle dans vos animations et peut-elle apporter un plus à celles-ci ?

Au réfectoire, les cuisinières n'hésitent pas à sortir quelques outils pédagogiques afin de présenter les différents aliments connus ou peu connus, en fonction des cultures ou des habitudes alimentaires de chacun. Les repas proposés au Centre d'Hébergement prennent en compte les habitudes de chacun : adapter le régime alimentaire pour des groupes complets ou pour quelques



personnes est une pratique courante pour Le Fagotin. Cette façon de procéder a d'ailleurs tendance à plaire et fait partie des raisons pour lesquelles certaines écoles deviennent déjà des « habituées ».

À l'étable, la présence de cochons a déjà suscité quelques débats. L'activité prend alors d'autant plus de sens ! Outre le contact avec l'animal, son nourrissage et l'entretien de son milieu de vie, les jeunes ou moins jeunes peuvent parler de leur culture. Pendant que certains n'ont aucun attrait pour cet animal, d'autres vont plutôt le considérer en tant que tel et lui trouver des atouts. Le cochon permet la valorisation des déchets organiques de la maison et fait partie du régime alimentaire de bon nombre d'entre nous.

La fabrication du pain : les différentes façons de pétrir la pâte, voilà encore une belle façon de laisser à chacun la possibilité de s'exprimer et de partager et valoriser ses traditions.

6. La mixité culturelle présente dans vos groupes a-t-elle déjà posé des difficultés ?

De manière générale, les groupes se connaissent déjà avant leur arrivée au Fagotin. La mixité culturelle ne présente dans ce cas aucune difficulté. Lors de projet

citoyens avec des groupes tels que Solidarité, par exemple, les jeunes ne se connaissent pas forcément en arrivant chez nous. Ils viennent de milieux différents et présentent un parcours nécessitant une réinsertion sociale. Dans de telles conditions, nous pourrions nous attendre à observer des tensions. Il n'en est rien ! Les participants à ce type de séjour sont tous mis sur le même pied d'égalité et doivent effectuer des tâches communes. Chacun a alors l'opportunité de s'épanouir dans différents domaines et de découvrir des nouveaux centres d'intérêts. L'entraide et la solidarité deviennent alors les maîtres-mots de cette mixité culturelle.

7. Carte blanche.

Le Fagotin permet aussi des moments en famille ou entre amis grâce à nos balades en autonomie avec un âne ou un poney ou encore, les soins des animaux. Certaines personnes n'hésitent pas à séjourner au Centre d'Hébergement pour un week-end ressourcement dans un cadre calme au milieu de la nature.

Notre Maison de La Nature de Stoumont propose un large éventail de balades Nature avec guide. Parmi celles-ci, la balade nocturne à l'écoute du brame du cerf et la randonnée sur les traces du castor & observation de cervidés, sont chaque année les plus attendues. Au printemps, les balades sur la reconnaissance des chants des oiseaux ont leur succès.

Le Fagotin c'est aussi une Saint Hubert conviviale au mois d'octobre et sa nouvelle activité associée, le marché de producteurs locaux.

Toutes ces activités, et bien d'autres encore, attirent bon nombre de personnes et favorisent les échanges et les apprentissages et découvertes de chacun.

CONTACT

Le Fagotin ASBL

+32 (0)80 78 63 46

info@fagotin.be

www.fagotin.be

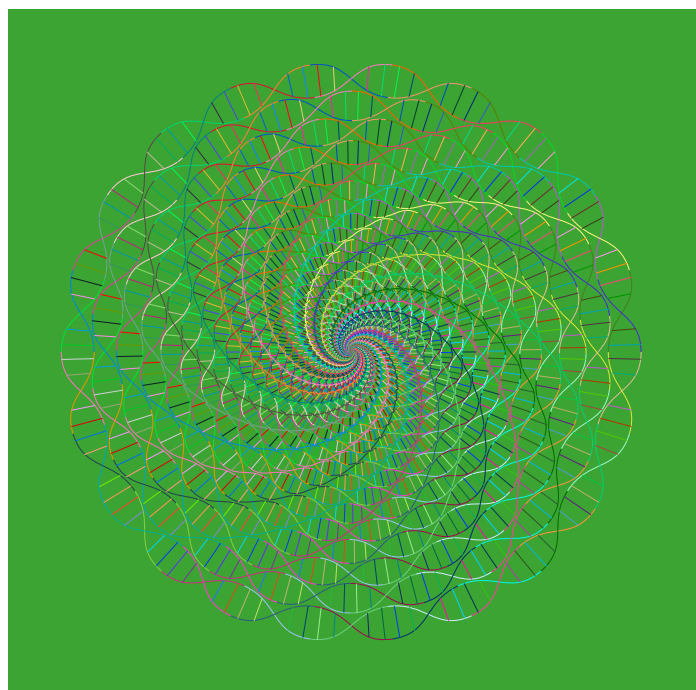
Route de l'Amblève, 56 - 4987 Stoumont



LE DOSSIER

CHASSEZ LA DIVERSITÉ CULTURELLE, ELLE REVIENT AU GALOP

La Belgique est une société multiculturelle. Sur 11 millions d'habitants, un peu plus de 2,5 millions de personnes sont issues de l'immigration¹ et près d'1,2 million sont étrangers². Aux yeux de certains, la présence d'individus d'origines et de cultures différentes est source de richesse et de développement. Au même titre que la biodiversité, la mixité culturelle serait essentielle, voire vitale pour l'Humanité. Mais tout le monde ne partage pas ce point de vue. Les différences culturelles sont aussi (et malheureusement) sources de malentendus, de tensions et de conflits. Le défi est donc de taille: comment faire cohabiter des personnes qui ont des modes de vie, des normes et des valeurs différentes ?



« Les humains doivent se reconnaître dans leur humanité commune, en même temps que reconnaître leur diversité tant individuelle que culturelle. » nous confie Edgar Morin. *L'unité et la diversité sont en effet indissociables pour permettre aux sociétés modernes d'exister sans conflit. Ce qui rassemble les individus leur permet de coexister ensemble et ce qui les différencie leur permet d'exprimer leur singularité, leur particularité*³.

Imaginez un instant une grande forêt composée d'une seule espèce d'arbres, et que cette espèce soit menacée par une nouvelle maladie qui s'y développe... Quelles sont les chances de survie à cette maladie ? En tous cas, ces probabilités augmentent avec le nombre d'espèces différentes qui y cohabitent...

De même pour les humains, la diversité des cultures permet à la pensée humaine de garantir son évolution. Plus nous possédons de connaissances, plus nous avons de chances de nous adapter aux éventuels changements. C'est une question de survie. Et c'est pourquoi il convient de célébrer les différences. Toutes les cultures sont précieuses car elles offrent autant de regards sur nous-mêmes et sur le monde où nous vivons. La force est dans la diversité, pas dans l'uniformité. La diversité culturelle est source d'innovation, de créativité et d'échanges. Notre patrimoine (langues, religions, architectures, sciences, etc.) ne serait pas ce qu'il est s'il n'y avait jamais eu de migrations des différents peuples.

Les dangers qui menacent notre société démocratique ne sont donc pas le fruit de cultures ou de religions particulières mais des extrémismes et des intégrismes. L'aspiration de chacun, Belge comme immigré, c'est de vivre en harmonie avec la culture de ses parents, avec ses convictions religieuses et en fonction de ses projets personnels. C'est là une valeur centrale pour une démocratie ouverte et tolérante. Cette société de la diversité cul-



turelle est parfaitement conciliable avec des valeurs de tolérance, de respect de l'autre et d'égalité. Mais comment faire ?

LES MOYENS DU « VIVRE ENSEMBLE »

Préambule

Accepter l'identité de l'autre, voilà l'avenir de notre société multiculturelle. Une société dans laquelle chaque individu est reconnu dans son identité, quelles que soient ses appartenances (religion, langue, culture, conviction politique, ethnique, etc.). Quelques balises sont primordiales pour atteindre ce but...

Premièrement, il ne faut plus parler d'immigrés lorsqu'on parle de Belges d'origine étrangère. Ils sont des citoyens de notre pays et leur place ne dépend pas de leur appartenance à une communauté.

Ensuite, il ne faut plus parler d'assimilation. L'assimilation consiste à faire disparaître la propre personnalité de l'autre, à lui imposer d'adopter intégralement les valeurs et comportements de la société d'accueil. La période coloniale a été marquée par l'assimilation.

Enfin, il ne faut même plus parler d'intégration puisqu'elle est aujourd'hui largement définie comme l'obligation pour « l'autre »

d'effacer les marques visibles de sa culture afin d'adopter les normes ou modes de vie du pays d'accueil. Cette forme d'intégration ne s'applique alors pas à l'ensemble de la communauté de manière égale mais uniquement à l'individu qui est minoritaire⁴.

Gardons à l'esprit que des défis sont à relever tant par la communauté migrante que par la communauté accueillante pour qu'à la fin chaque personne se sente bien chez elle et dans la société.

Les personnes natives de la communauté migrante doivent apporter des éléments de leur culture d'origine pour enrichir le pays d'accueil. Ils doivent également adopter des éléments de la vie du pays d'accueil et doivent, enfin, pouvoir affirmer leur identité dans leur différence, pour être à la fois des « nôtres » et rester eux-mêmes.

La communauté accueillante, quant à elle, doit devenir une communauté inclusive dont font partie aussi les Belges d'origine étrangère. Elle doit reconnaître l'identité de chaque personne et la pluralité de ses appartenances et doit accepter de vivre dans un univers qui change.

Cependant, il est évidemment possible d'aller plus loin. L'objectif n'est pas de définir ou de figer ce qu'il faut penser ou entreprendre pour faire partie de la so-

ciété belge, mais plutôt de promouvoir des principes humains sur lesquels fonder l'inclusion, la cohésion et la participation sociale de tous.

Réflexions, réformes, trucs et astuces⁵

Pour être complet, des réflexions doivent être menées aux niveaux culturels, économiques et politiques.

Repensons l'économie... Ne serait-il pas mieux de permettre à chacun de vivre dans la dignité, de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille ? Chaque personne devrait avoir accès à un emploi honnêtement rémunéré, ou, le cas échéant, un revenu de remplacement suffisant. Allons plus loin : ne serait-il pas préférable de renforcer la lutte contre la pauvreté, les discriminations et les exclusions économiques qui touchent certaines populations en particulier ? Et enfin, ne serait-il pas judicieux d'octroyer des moyens supplémentaires pour lutter contre les discriminations ?

Un petit effort au niveau culturel... Ne serait-il pas idéal de garantir le respect de l'identité de chacun ? Chaque citoyen devrait avoir la possibilité de forger son identité propre. Et personne ne devrait être réduit à son appartenance à une communauté particulière. Ne serait-il



→ LE DOSSIER (SUITE)

donc pas plus judicieux de montrer à la population que la diversité culturelle est avant tout une richesse? Dans la même optique, ne serait-il pas normal de pouvoir garantir les moyens d'expression des différents groupes culturels présents en Belgique, et ce au-delà de la simple dimension folklorique? Ne serait-il pas non plus heureux de favoriser les rencontres, les échanges, les collaborations et les métissages entre ces groupes? Et par conséquent, ne serait-il pas pertinent de soutenir plus fortement les associations travaillant à l'amélioration du dialogue interculturel, en particulier celles qui renforcent la cohésion sociale au niveau local des quartiers?



Et du côté des politiques? Ne serait-il pas obligatoire de mettre en place une politique sociale générale en matière d'emploi, de logement, d'urbanisme, de soins de santé, de formations, etc.? Ne serait-il pas temps d'investir dans la conscientisation et l'éducation civique? Ne serait-il pas opportun de permettre à tous les groupes de la population de choisir les personnes qu'ils jugent les plus à même de les représenter et de défendre leurs intérêts? Ne faudrait-il pas développer des politiques favorisant la participation des étrangers et des personnes d'origine étrangère au sein des organes exécutifs et législatifs des niveaux de pouvoir européen, fédéral et régional? Enfin, ne serait-il pas urgent de mettre en œuvre un système éducatif qui favorise les rencontres et fonde l'adhésion à des valeurs communes?

Quelques exemples concrets:

1. Une petite fille ne mange pas de viande à la cantine car celle-ci n'est pas halal

La nourriture ritualisée (viande casher ou halal) introduite dans les établissements scolaires a provoqué un certain «fractionnement» des élèves: les enfants de confession musulmane ou juive se séparent des autres pour manger et il arrive que ceux qui voudraient continuer à manger de la «viande classique» subissent des pressions de la part de leurs coreligionnaires plus stricts.

L'idée serait de proposer un choix supplé-



mentaire: en plus du repas traditionnel classique, proposer un repas sans viande. Ces repas végétariens permettraient à tous ceux qui ne mangent pas de viande de s'inscrire à la cantine pour prendre leur repas avec leurs camarades, sans qu'il soit question de religion à un moment ou à un autre.

2. Les signes religieux (ou convictionnels) à l'école

Aujourd'hui, le choix est laissé libre à chaque école d'autoriser ou d'interdire le port de signes religieux à travers son règlement d'ordre intérieur. Sur cette question toutefois, cette loi devrait plutôt laisser une liberté totale à l'élève qui voudrait porter le signe de sa religion. L'école est avant tout un lieu d'émancipation, d'apprentissage et d'ouverture.



3. La réforme du calendrier des jours fériés légaux et scolaire

Aujourd'hui, les jours fériés sont principalement liés à la religion catholique. Pourtant, force est de constater que le paysage religieux n'est plus le même qu'au XX^e siècle, la Belgique reconnaissant d'ailleurs cinq autres religions: orthodoxe, protestante, anglicane, israélite et islamique. Du coup, adapter les jours fériés actuels en fonction des autres minorités religieuses permettrait de renforcer le «vivre ensemble» dans le respect de la diversité. La proposition du comité des Assises de l'interculturalité serait une piste intéressante:

- de garder cinq jours fériés fixes: le 1 janvier, le 1 mai, le 21 juillet, le 11 novembre et le 25 décembre;
- de permettre à chacun de choisir libre-



ment deux jours flottants, selon sa culture ou sa religion;

- de créer trois nouveaux jours fériés non religieux.

LES CRH ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Comme nous l'avions développé dans le précédent numéro du CRH&co, une des obligations décrétales des CRH est de favoriser la rencontre et l'échange entre les individus, les groupes sociaux et les cultures, dans toute leur diversité. Les Centres de Rencontres et d'Hébergement doivent ainsi montrer l'exemple dans l'accueil de la diversité culturelle. Et c'est ce que la Coordination-CRH promeut et défend, notamment via ces 4 engagements de sa charte :

- Accueillir au mieux chacun et chacune

tel qu'il est, selon ses besoins spécifiques, dans le respect de son origine et sa culture;

- Apprendre la coopération et la solidarité, pratiquer l'entraide et la bonne humeur, promouvoir l'éduquer à la paix et à la résolution des conflits;
- Travailler l'autonomie, la confiance, l'estime de soi. Aider progressivement chacun à prendre du recul, à se questionner et à structurer ses connaissances et compétences. Valoriser chacun et le rendre acteur à part entière de la vie quotidienne;
- Renforcer les liens entre les différents publics et cultiver l'ouverture vers l'autre, notamment en encourageant les rencontres intergénérationnelles, mixtes et multiculturelles.

Ces engagements ont également été résumés sous forme de slogans et accompagnés d'une grande photo afin que tous les visiteurs sachent où ils ont mis les pieds : dans des lieux où il fait bon être!

EN GUISE DE CONCLUSION

Où et quand prenons-nous le temps de nous parler de ce que nous attendons les uns des autres, de ce que cela veut dire, "faire société" aujourd'hui? Où et quand tentons-nous de mettre à plat et d'exprimer ce que sont nos codes, normes et valeurs mutuelles? Placer la culture au cœur du développement est un investissement capital dans l'avenir du monde. C'est la condition du succès d'une mondialisation bien comprise qui prenne en compte les principes de la diversité culturelle. Le développement est inséparable de la culture. À cet égard, le défi majeur est de convaincre les décideurs politiques et locaux, nationaux et internationaux d'intégrer les principes de la diversité culturelle et les valeurs du pluralisme culturel dans les politiques publiques, les mécanismes et les pratiques. L'objectif est d'intégrer la culture dans toutes les politiques de développement, qu'ils soient liés à l'éducation, la science, la communication, la santé, l'environnement ou le tourisme culturel. En contribuant de cette manière à la réduction de la pauvreté, la culture offre des avantages importants en termes de cohésion sociale.



Créer du lien

NOTES:

1 - www.npdata.be/BuG/179-Nationaliteit-gemeente/SOIR_NALU_20130302_009_009.pdf



2 - http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/structure/natact/beletr/#.U7agE_1_s8o



3 - <http://www.citoyendedemain.net/agenda/diversite-culturelle>



4 - <http://www.centreavec.be/site/la-diversite-culturelle-un-danger-pour-l-identite>



5 - <http://www.bepax.org/files/files/les-enjeux-de-la-mixite-pour-la-construction-d-une-societe-interculturelle.pdf>



6 - <http://www.libertepolitique.com/Actualite/Decryptage/Belgique-l-interculturelle-contre-les-fetes-chretiennes>



LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

→ “Comment vivre ensemble quand on ne vit pas pareil ?”

Qu'est-ce qu'une culture ? À quoi servent les mythes ? Les hommes ont-ils besoin des dieux ? Qu'est-ce qui fait de nous une société ? Que partageons-nous vraiment ? Comment faire quand on vit entre deux cultures ?... Les humains ont tous quelque chose en commun : ils sont différents ! Faisons ensemble un grand pas de côté pour nous découvrir, nous accepter et finalement comprendre, grâce aux sciences sociales, que la société dans laquelle nous vivons peut et doit être construite à partir de nos différences, et non contre elles.

www.lavillebrule.com/catalogue/comment-vivre-ensemble-quand-on-ne-vit-pas-pareil,-84



→ “Les identités meurtrières”

Partant d'une question anodine qu'on lui a souvent posée, Amin Maalouf s'interroge sur la notion d'identité, sur les passions qu'elle suscite, sur ses dérives meurtrières. Pourquoi est-il si difficile d'assumer en toute liberté ses diverses appartenances ? Nos sociétés seront-elles indéfiniment soumises aux tensions, aux déchaînements de violence, pour la seule raison que les êtres qui s'y côtoient n'ont pas tous la même religion, la même couleur de peau, la même culture d'origine ? Un livre de sagesse et de lucidité, d'inquiétude mais aussi d'espoir.

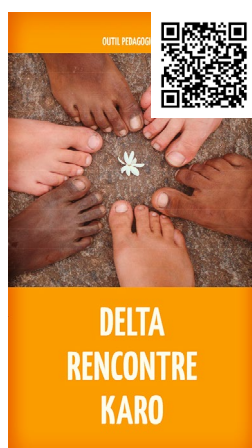
www.grasset.fr/les-identites-meurtrieres-9782246548812



→ “Delta et Karo”

Les participants sont répartis en deux groupes : les Karos et les Deltas. Ces deux tribus ont des modes de fonctionnement radicalement différents. Pourtant, ils vont être amenés à collaborer sur un projet commun. Cette tâche est encore compliquée par l'absence d'un langage commun entre les deux groupes. La mise en situation est suivie d'une discussion lors de laquelle on analyse ce qui s'est passé. Un dossier pour l'animateur contient les consignes du jeu, le matériel à prévoir, des questions pour analyser l'animation et une brève présentation de la démarche interculturelle.

<http://scibelgium.be/se-former/boite-outils/>



→ “Une fouzincroyable aventure”

Nous vivons aujourd'hui dans un monde où se mêlent de plus en plus de cultures différentes et cette interculturalité peut apporter énormément et être extrêmement bénéfique si nous arrivons à nous comprendre, à vivre ensemble. Une Fouzincroyable aventure est un kit pédagogique conçu pour sensibiliser les enfants de 7 à 10 ans au sujet de l'interculturalité et veut les sensibiliser à la problématique. Les sensibiliser en les conscientisant, en leur donnant l'occasion de parler de cette question sur base de lectures, d'animations...

www.fouzins.org/kit.htm



LE WEB UTILE

“Sudplanète”



Le portail Sudplanète a été créé en 2006 pour répondre aux besoins spécifiques des artistes et opérateurs culturels du Sud. C'est un site d'information, un outil de mise en réseau, une base de données. Il propose également un agenda culturel, un fil d'actualités culturelles et une interface quadrilingue Français - Anglais - Portugais - Espagnol, pour faciliter les échanges entre les différentes aires géographiques.

www.spla.pro

“AFS Belgique”



AFS aide à développer et favoriser l'apprentissage des relations interculturelles : comment mieux comprendre sa propre culture et celle des autres ? Comment passer d'une société multiculturelle à un réel vivre ensemble ? Comment entrer en communication et échanger avec les autres, dans le respect de la différence ? Ce sont ces questions auxquelles AFS essaye de répondre au quotidien en proposant des programmes interculturels et des clés pour décoder les autres cultures.

www.afsbelgique.be

“Vivre en Belgique”



Suite au travail de réflexion que le CIRÉ a mené en 2006-2007 concernant l'accueil des adultes primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale et aux recommandations qui s'en sont suivies, il s'est penché plus particulièrement sur la question de l'information pouvant être utile à toute personne vivant en Belgique et, en particulier, à celles arrivées récemment d'un pays tiers.

www.vivreinbelgique.be

“SCI”



Le SCI (Service Civil International) est composé de 45 branches réparties sur tous les continents. Ce mouvement a pour vocation de promouvoir une société pacifique et interculturelle, en mettant en place des projets de volontariat internationaux dans le monde entier. Plus de 5000 volontaires du SCI participent chaque année à des projets, permettant la rencontre et le dialogue entre personnes de nationalités, de cultures et de convictions différentes.

<http://scibelgium.be/>

L'ÉCHO DES RÉUNIONS



Audits, Salons, et Groupes de travail

LES AUDITS CRH À LA GRANDE RÉGION

Une fois l'an, le Réseau des partenaires de l'Éducation au Développement Durable (EDD) venus de la Grande Région (Wallonie, Luxembourg, Sare, Rhénanie-Palatinat et Lorraine) invite enseignants et experts pédagogiques et agents de changement, à une journée de formation continue. La Coordination-CRH y a été conviée, le 30 novembre à Luxembourg, pour présenter les deux audits structurel et pédagogique menés avec ses membres pour garantir une meilleure implémentation globale de l'EDD. Les participants ont ainsi pu découvrir tout le travail de sens réalisé avec nos Centres et ont bien perçu ce qui va se mettre en place dans les six mois à venir pour co-construire les outils pédagogiques et de management environnemental nécessaires pour progresser avec tous nos Centres vers une éducation globale à la citoyenneté.

SALONS DE 2017

En 2017, la fédération a participé à trois salons, des occasions uniques de faire connaître nos membres et de rencontrer d'autres acteurs de terrain !

9ème édition du Forum d'outils pédagogiques en Education à l'Environnement !

Le vendredi 13 octobre, nous avons participé au Forum sur les outils pédagogiques organisé par le Réseau IDée à l'Institut Supérieur de Pédagogie Galilée à Bruxelles. Faisant partie depuis peu, juin 2017, du Réseau IDée, c'était pour la Coordination-CRH une première participation. Ayant lieu dans une école, nous avons pu rencontrer bon nombre de futurs enseignants à qui nous avons pu expliquer la plus-value de nos membres et des Centres de Rencontres et d'Hébergements.

24ème édition du Salon Educ

Tout comme l'année passée, la Coordination-CRH et ses membres étaient présents à l'édition 2017 du Salon de l'Education, du mercredi 18 au dimanche 22 octobre. Cette fois-ci sous la bannière des Classes citoyennes et séjours découvertes. Un nom que nous trouvons plus évocateur et qui nous a permis



d'être plus facilement identifiables en fonctions des objectifs du public.

Le vendredi matin, nous eu la chance de présenter une conférence « Partir en classe citoyenne, késako ? ». L'occasion pour Ana Etxaburu, Responsable de la Coordination CRH et Thierry Graulich, Coordinateur du CRH Domaine de Farnières d'évoquer les synergies possibles entre le projet pédagogiques d'une école et les Centres de Rencontres et d'Hébergement dans la préparation des enfants et des jeunes à la vie démocratique en leur permettant d'assumer et d'exercer leurs droits et devoirs de citoyens.

Carrefour des Ruralités

Vendredi 17 novembre, l'équipe de la Coordination-CRH s'est rendue à la Ferme de Mehaignoul à La Bruyère pour participer au Carrefour des Ruralités, le rendez-vous des acteurs des zones rurales. Organisé par le Réseau wallon de Développement Rural, cet événement avait pour objectif de faire se rencontrer les acteurs qui rendent la vie meilleure à la campagne. Conférences, espace salon, projections et produits du terroir... une recette réussie! Ce fut l'occasion de mettre en avant les merveilleux cadres dans lesquels

nos centres sont nichés et d'en expliquer tous les bienfaits pour la jeunesse.

GROUPE DE TRAVAIL – ATELIER D'ÉCRITURE DES PLANS QUADRIENNAUX ET DEMANDES D'AGRÉMENT

En 2018, trois de nos membres rentreront leurs plans quadriennaux: un pour son renouvellement d'agrément, deux pour une demande de reconnaissance. La Coordination-CRH suit de très près ces dossiers et accompagne les centres du début à la fin de leur démarche.

Le lundi 18 décembre, une rencontre avait lieu pour élaborer les hypothèses de travail de chacun et pour parler des difficultés éprouvées dans la rédaction; le centre Loryhan, le Fagotin et le CRH Domaine de Farnières étaient présents.

Pour ce premier atelier concret, le partage d'idées et d'expériences était très intéressant et a permis une mise en perspective des projets. C'est un plaisir de voir tant de projets pour la jeunesse en voie de se concrétiser. L'équipe de la Coordination-CRH attend avec impatience la première version des dossiers pour les voir grandir!

L'AGENDA

AGENDA DE LA COORDO :

12 janvier 2018 : CA, Réunion des animateurs et Drink de la Coordination-CRH

28 février 2018 : CinéCRACS #Education – organisé par la Coordination-CRH – Film : Les héritiers – chez Relie-F - Gratuit - Inscription & infos : cine-cracs@relie-f.be ou 02 513 54 94



AGENDA DES MEMBRES :

MMER :

- **18 janvier 2018 :** Chantier participatif : Tressage de plessis circulaires à Braives.
- **26 janvier 2018 :** Formation à l'osiericulture, coupe d'osier en vue de réaliser un panier décoratif.
- **23 mars 2018 :** Formation à la technique du croisillon et réalisation d'une haie vivante en saule tressé.

Villa Saint Servais :

- **Du samedi 31 mars 2018 au dimanche 8 avril 2018 :** Camp de ski à Avoriaz

COALA :

- **Du 27 au 28 janvier 2018 :** Formation Coordinateur : Module Expert.
- **Du 10 au 17 février 2018 :** Formation Animateur en centre de vacances A1 et A2 – Session B « animer un centre de vacances »
- **Du 3 au 4 mars 2018 :** Formation Coordinateur : Module Relations
- **Du 17 au 18 mars 2018 :** Formation Coordinateur : Module Projet

AGENDA DU SECTEUR :

15 janvier 2018 : Date butoir pour la remise des dossiers du train 1 de la Circulaire Soutiens Projets Jeunes

24 janvier 2018 : CCMCJ

7 mars 2018 : CCMCJ

LE PROUST

Rencontre avec Tanguy Vandeplass, Président du Conseil d'Administration de la Coordination-CRH

1. Si tu devais avoir une double nationalité ?

Je prendrais sûrement la nationalité anglaise, d'une part parce que j'ai toujours aimé le côté pragmatique des Anglais, d'autre part parce que ça me permettrait de re-créeer des ponts entre le Royaume-Uni et l'Europe.:

2. Si tu étais deux plats ?

Les pâtes à la bolognaise et les boulets à la liégeoise !

J'adore les plats Italiens en général, tout comme les plats de type « brasserie » en Belgique.

3. Si tu étais deux boissons ?

Une bière belge, et un bon verre de vin rouge.

La bière pour accompagner les boulets, et le vin pour les plats italiens !

4. Si tu étais deux animaux ?

Un loup et un renard

J'apprécie le loup car il peut être soit solitaire soit en meute, pour moi c'est très important de jongler entre ces deux états. En ce qui concerne le renard, c'est un animal de chez nous, et qui plus est très rusé.

5. Si tu étais deux livres ?

Léon, de Leon Walter Tillage, c'est un livre clé dans mon enfance. Il m'a donné le goût de lire et ouvert les yeux en même temps sur une réalité autre que celle qui était la mienne lorsque j'étais enfant.

Mon deuxième livre est une série, « le siècle » de Ken Follett. J'y apprécie le côté historique et factuel du livre, et l'intelligence avec laquelle il fait vivre des personnages fictifs dans une histoire bien réelle !

6. Si tu avais deux religions/philosophies ?

Ma philosophie et mon regard sur la religion est la suivante : « je ne sais pas s'il y a quelqu'un ou quelque chose en haut, mais si oui, je suis persuadé qu'il préfère me voir être une bonne personne dans mes actes quotidiens que de prendre du temps pour prier pour lui ».

7. Si tu avais deux professions ?

Animateur : c'est toujours mon métier quelques semaines par an, et ça me fait énormément de bien car ça me permet de rester connecté avec le terrain, et de déconnecter avec ma réalité quotidienne.

A part cela, j'adorerais exercer une profession qui me permettrait de voyager !



Tanguy Vandeplass,
Président du Conseil
d'Administration de la
Coordination-CRH ASBL



La Coordination-CRH est une organisation de jeunesse pluraliste reconnue comme Fédération de Centres de Rencontres et d'Hébergement par la Fédération Wallonie-Bruxelles conformément au décret du 26 mars 2009. Elle se présente sous forme d'un lieu de sensibilisation des jeunes aux enjeux de société en lien avec le tourisme social, solidaire, responsable et durable ainsi que la mobilité.

Elle rassemble des Centres de Rencontres et d'Hébergement, des Fermes d'animation et des centres de Tourisme social œuvrant dans le cadre du Tourisme social et citoyen des jeunes, des groupes et des familles. Elle contribue à favoriser leurs échanges de pratiques professionnelles et à renforcer leur mise en réseau. Elle développe des services fédératifs qui sont déclinés à travers les missions suivantes :

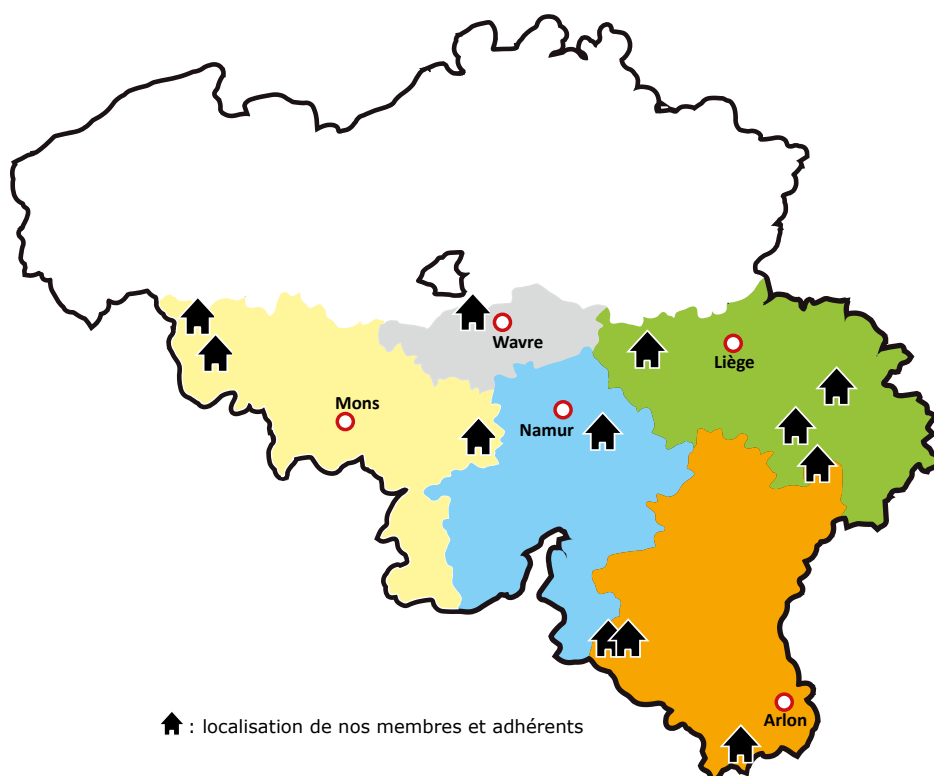
- « soutenir, coordonner, fédérer et représenter des initiatives contribuant à favoriser le tourisme des jeunes et le soutien d'initiatives d'hébergement pour jeunes au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles en valorisant ses actions tant sur le plan communautaire, régional et national qu'international » ;
- « offrir à toute personne et en particulier aux jeunes, aux groupes et aux familles économiquement et culturellement défavorisés, les meilleures conditions d'accès réel aux activités de tourisme pour jeunes » ;
- « Promouvoir le développement local d'activités culturelles, touristiques et récréatives en zones rurales ».

**Coordination de
Centres de Rencontres
et d'Hébergement
favorisant le tourisme
citoyen des jeunes.**

Coordination-CRH ASBL

Avenue Gevaert, 22, b^{te} 2
1332 Genval
Tél: 02/354.26.24
coordination@coordination-crh.be
www.coordination-crh.be

*Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9h à 18h.*



↑ : localisation de nos membres et adhérents

